

POLITIQUE D'ÉGALITÉ ET D'INCLUSION

L'ONG MadAvance s'engage à promouvoir l'égalité et l'inclusion dans tous les aspects de nos opérations. Nous reconnaissions l'importance de créer un lieu de travail diversifié et inclusif qui reflète les communautés que nous servons.

Nous pensons que tout le monde devrait avoir un accès égal aux opportunités et aux ressources, et nous nous engageons à éliminer tous les obstacles qui pourraient empêcher que cela se produise.

Cette politique décrit notre engagement en faveur de l'égalité et de l'inclusion.

Égalité des chances : L'ONG MadAvance offre des chances égales à tous les employés, sous-traitants, clients et partenaires, quels que soient leur sexe, leur race, leur origine ethnique, leur religion, leur orientation sexuelle, leur handicap, leur âge ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de préjugé et nous veillons à ce que toutes les décisions liées à l'emploi, au recrutement, à la promotion ou à d'autres pratiques commerciales soient prises sur la base du mérite et des qualifications.

Diversité et inclusion : L'ONG MadAvance valorise la diversité et l'inclusion et reconnaît que nos différences nous rendent plus forts. Nous nous efforçons de créer un lieu de travail exempt de préjugés et où chacun se sent valorisé et respecté.

Nous promouvons la diversité et l'inclusion à travers les mesures suivantes :

1. Chercher activement à recruter et à fidéliser des employés, des sous-traitants et des partenaires issus d'horizons divers pour garantir que notre main-d'œuvre reflète les communautés que nous servons.
2. Établir une culture d'inclusion où chacun se sent à l'aise d'être lui-même et peut contribuer à son plein potentiel.
3. Fournir des aménagements raisonnables aux employés et entrepreneurs handicapés pour garantir qu'ils peuvent accomplir leurs tâches au mieux de leurs capacités.

Procédure de plainte : L'ONG MadAvance prend au sérieux toutes les plaintes liées à la discrimination ou aux préjugés et a établi une procédure pour traiter et résoudre les plaintes.

Tout employé, entrepreneur ou partenaire victime ou témoin de discrimination ou de préjugés doit immédiatement signaler l'incident à son superviseur, son responsable ou le représentant des ressources humaines désigné. Les plaintes peuvent également être déposées via notre système de réclamation.

Les plaintes seront traitées avec la plus grande confidentialité et feront l'objet d'une enquête rapide et approfondie. Nous prendrons les mesures disciplinaires appropriées à l'encontre de toute personne coupable de discrimination ou de préjugés, pouvant aller jusqu'au licenciement ou à la rupture de notre relation commerciale.

Rapports

Tout signalement de tout soupçon de violation de notre politique d'égalité et d'inclusion doit être signalé, en toute confidentialité, au responsable des réclamation de L'ONG MadAvance et envoyé par courrier électronique à confidentiel_grievance@MadAvance.org avec pour objet « Violations suspectées de la politique d'égalité et d'inclusion ».